

CAMP DE JOUR

RELÂCHE 2019

INSCRIPTION EN LIGNE DU 5 AU 8 FÉVRIER
PLACES LIMITÉES
WWW.ILE-PERROT.QC.CA

Clientèle visée :	Enfants âgés entre 5 et 13 ans
Endroit :	Centre communautaire Paul-Émile-Lépine 150, boulevard Perrot
Quand :	4 au 8 mars 2019
Heure :	Camp de jour 9 h à 16 h Service de garde offert de 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h
Coût :	Camp de jour : 90 \$ pour la semaine Camp à la journée : 25 \$ par jour Service de garde : 8 \$ par jour

L'enfant doit avoir avec lui pour la semaine :

- Un lunch froid complet et 2 collations (vous ne devez pas y inclure des aliments qui contiennent des traces d'arachides ou de noix);
- Une bouteille d'eau;
- Des vêtements confortables;
- Des espadrilles et des bas;
- Des vêtements de rechange;
- Un habit de neige

PROGRAMMATION

LUNDI 4 MARS	MARDI 5 MARS	MERCREDI 6 MARS	JEUDI 7 MARS	VENDREDI 8 MARS
AU PAYS DES EXPÉRIMENTATIONS Cinq expériences scientifiques	AU PAYS DE L'HIVER ET DU RÉCONFORT Film et popcorn Patinage et activités extérieures	AU PAYS AQUATIQUE Baignade à la piscine de Jonh Abbott AU PAYS DES LIVRES Activité à la bibliothèque	AU PAYS DES SPORTS Activités sportives, coopératives et compétitives	AU PAYS DES JEUX Matinée de jeux de société Après-midi de folie

INSCRIPTION EN LIGNE SEULEMENT DÈS LE 5 FÉVRIER À 13 H

Important : tous les participants doivent s'inscrire via le site Web. Les non-résidents pourront s'inscrire dès le 11 février sous-réserve des places disponibles.

Conseil : assurez-vous avant le 5 février que votre dossier familial est à jour et créé. Pour ce faire, suivez les étapes suivantes :

1. Ouvrir le site Web www.ile-perrot.qc.ca ;
2. Cliquer sur l'onglet *Services en ligne* ;
3. Cliquer sur *Inscription loisirs* ;
4. Entrer votre courriel et votre mot de passe, si vous êtes un nouvel utilisateur, vous devez créer un dossier ;
5. Lire et suivre les indications. Si vous désirez prendre la semaine complète, cliquer sur *Semaine complète*, sinon, cliquer sur *Semaine de relâche à la journée*.

MODES DE PAIEMENT

- En ligne par l'intermédiaire de votre compte bancaire ;
- Par chèque, carte de débit ou argent comptant en personne au centre communautaire durant les heures d'ouvertures ;
- **Le paiement complet doit être effectué avant le 16 février 2019.**

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Aucun remboursement excepté pour des raisons médicales. Une preuve médicale sera requise et des frais d'administration de 10 \$ seront applicables.

Informations : 514 453-1751 poste 227 ou s-loisi@ile-perrot.qc.ca

